

La République du Centre, 14 mars 2013

SESSION DU CONSEIL GÉNÉRAL

11 à 13 millions à trouver en raison du recul de l'État

L'État tergiverse sur nombre de ses engagements, ce qui place le conseil général du Loiret dans une situation financière délicate, voire périlleuse. Un vrai problème qui animera les débats de la session de deux jours, entamée ce matin.

Éric Doligé n'est pas Tom Cruise. Et de l'aveu même du président du conseil général (UMP), tenir le budget départemental devient... mission impossible. « Je suis très inquiet. Depuis le vote du budget 2013 en décembre dernier, les engagements financiers de l'État se sont encore amoindris et, en corollaire, nos charges alourdies (...) Les rentrées d'argent découlant de l'écotaxe (2,5 M€) reportées de trois mois, les charges liées à l'accueil des mineurs étrangers qui sont passées de 2 millions à 7 millions en moins de deux ans, sachant que l'État ne peut les assumer quand ils deviennent jeunes majeurs, etc. Tout ceci fait qu'en deux mois, notre budget se retrouve mis à mal. Il nous faut trouver de 11 à 13 millions d'euros » assure le parlementaire UMP.

Faut-il alourdir les impôts ou renoncer à certains projets ? Éric Doligé se dit

coincé : « APA, RSA : 64 % de nos dépenses sociales sont incompressibles ».

« On veut la mort des départements »

Un budget contraint, sans aucune marge de manœuvre désormais : « Pour avoir été économes, pour avoir peu imposé nos populations, nous sommes catalogués "département riche" et, par le jeu de la péréquation, il nous faut désormais aider ceux qui ont dépensé beaucoup. Une prime à la mauvaise gestion » dénonce Éric Doligé.

Entre le redécoupage des cantons annoncé et le scrutin binominal que le gouvernement entend instiller au motif de la parité, Éric Doligé se demande si « on veut la mort des départements ». Il n'a pas manqué de relever, samedi dans *Le Figaro*, le propos de Jean-Pierre Sueur (PS), président de la commission des lois au Sénat. Le sénateur socialiste martèle que « nous avons besoin de régions fortes, de métropoles et de communautés d'agglomérations fortes. Il faut faire des choix ». Et sacrifier communes et départements ?

Philippe Ramond.